NATIONS
UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1998/1086
17 novembre 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 13 NOVEMBRE 1998, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai écrit, le 16 juillet 1998, à Samdech Hun Sen, Deuxième Président du Gouvernement cambodgien, pour proposer de proroger le mandat du Bureau de mon Représentant personnel au Cambodge pour une période supplémentaire de six mois à compter du 27 juillet 1998. Dans leur réponse datée du 23 juillet, Ung Huot et Samdech Hun Sen sont convenus que le Bureau de mon Représentant personnel au Cambodge continue à fonctionner en attendant la mise en place, par l'Assemblée nationale élue récemment, d'un nouveau gouvernement qui déciderait de l'avenir du Bureau.

Je propose que, dès qu'un nouveau gouvernement aura été constitué, et sous réserve de son approbation, le mandat du Bureau soit prorogé pour une nouvelle période de 12 mois afin qu'il continue d'exercer ses fonctions actuelles conformément à l'esprit et aux principes des Accords de Paris.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN
